

IDinformation	131
TitreFr	Correspondance autorisant la réouverture de la clinique marie-o
TitreEN	--
DescriptionFr	correspondance autorisant la réouverture de la clinique marie-o
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère de la santé publique (Minsanté)
TypeR	Image

D30-285
N° _____ /L/MINSANTE/CAB/IGSMP.

Yaoundé, le 10 3 JMN

Ref : Lettre N°D30-255/L/MINSANTE/CAB/IGSMP
du 13 mai 2020

LE MINISTRE

A

Monsieur le Préfet du Département
du WOURI.

-DOUALA-

Objet : Réouverture de la Polyclinique MARIE'O
de Douala

Monsieur le Préfet,

Par lettre ci-dessus portée en référence, j'ai instruit la fermeture de la Polyclinique MARIE'O de Douala au regard de ses activités en violation des dispositions de l'Arrêté N°041/CAB/PM du 20 avril 2020 portant création et fonctionnement des Centres Spéciaux de prise en charge des patients du COVID-19.

Conformément aux nouvelles orientations du Premier Ministre, Chef de l'Etat et du Gouvernement, relatives à l'implication des Structures Privées dans la lutte contre la Covid-19, et dans l'attente de l'aboutissement des concertations engagées avec les responsables de l'Ordre National des Médecins du Cameroun,

Je vous saurai gré des dispositions que vous voudriez bien prendre en vue de la réouverture de la Polyclinique MARIE'O de Douala.

Copies :

- MINETAT/SGPR
- SG/PM
- MINAT
- Gouverneur/Littoral
- DRSP/Littoral
- Président ONMC
- Promoteur Polyclinique MARIE'O



Dr. Mankwanda Mankwanda

dateE	04/11/2020
datedecreation	03/06/2020
tag	covid-19
Categorie	Coronavirus - covid 19
cat_lieu	Douala